



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

---

Numéro : DP 062498 24 00233 U6201

Adresse du projet :98 AVENUE ALFRED MAES 62300 Lens

Déposé en mairie le : 11/11/2024

Reçu au service le : 14/11/2024

Nature des travaux:

Demandeur :

Monsieur DUDRAGNE AMELIE

7 RUE DE VENDEE

77163 DAMMARTIN SUR TIGEAUX

---

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié . **L'Architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions.** Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Le portail devra être d'une teinte colorée sombre, e excluant le noir et le gris anthracite, dont le suremploi banalise fortement les centre-urbains.

Fait à Arras

Signé électroniquement  
par Stéphane PILON  
Le 13/12/2024 à 18:15

**L'Architecte des Bâtiments de France  
Monsieur Stéphane PILON**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX  
- 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

**ANNEXE :**

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.